

## Réussir en famille sa mobilité professionnelle



**Pas facile de combiner mobilité professionnelle et vie de famille. Le salon dédié à l'emploi en région qui s'est déroulé ce mardi à Paris abordait ce thème.**

L'herbe n'est pas plus verte ailleurs. Mais chaque année de nombreux candidats envisagent de changer de région ou de quitter Paris pour travailler en province. Mais lorsqu'on vit en couple avec des enfants, la mobilité professionnelle peut être problématique.

### **Faut-il attendre la période d'essai pour faire venir sa famille ?**

Le candidat au départ ne doit pas négliger la période d'essai. Prendre le risque dès la signature du contrat de travail de faire déménager femme et enfants peut être lourd de conséquences en cas de rupture du contrat de travail. En attendant l'embauche définitive, on parle alors de "couple TGV". *"Mais le célibat géographique ne doit pas être systématique, tempère Benoît Ollivier, directeur général adjoint de CSE Mobilité. Un cabinet qui accompagne les salariés et leurs familles dans leur déménagement. Si le salarié est déstabilisé sans soutien familial dans son nouveau cadre de vie, il risque aussi de ne pas réussir sa période d'essai. Outre la période d'essai contractuelle, il faut aussi que la famille accepte son nouveau cadre de vie : "le salarié peut se donner un an avant de se décider à s'installer définitivement dans une nouvelle région. Une période d'essai familiale en quelque sorte".*

### **Aider le conjoint et les enfants à bien s'intégrer**

*"Certaines régions comme la Meuse et le Limousin ou des associations telles qu' Accueil des villes françaises aident la famille à bien s'intégrer dans leur nouveau cadre de vie", indique Yves Deloison, auteur du livre Changer tout (Ed. Pearson). ". Quant aux enfants, plus le déménagement a lieu tôt, plus il est accepté. "On peut les comparer à des plantes. Enfants, ils sont faciles à déplacer comme des petits pots de fleurs, adolescents plus difficiles à dépoter et une fois étudiants, il vaut parfois mieux ne pas les déraciner".*

Sachez enfin que l'intégration est plus difficile lorsque les conjoints suivent leur épouse. *"Il est alors mal vu pour un homme de dire à l'employeur que l'on a suivi sa femme alors que le contraire est toléré, ajoute Benoît Ollivier. Le meilleur argument à avancer est celui d'un projet de vie commun".*